

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2019-2020 !

Enseignants	Chaumont Jean-Michel ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Qu'ils le veuillent ou non, sociologues et historiens occupent une position décisive dans les processus de construction sociale de la réalité, en particulier dans les sociétés où l'expertise scientifique fait autorité : les premiers sont réputés pouvoir décrire et expliquer les phénomènes sociaux contemporains, les seconds sont censés faire de même en ce qui concerne le passé. Dans les deux cas, ce sont fréquemment des aspects jugés problématiques du présent et du passé qui constituent l'objet de leurs recherches. Les praticiens des sciences humaines ne sont évidemment pas responsables de ces problèmes sociaux mais ils ont de facto une responsabilité collective importante dans la désignation, la description et l'explication des " pathologies " sociales. En les présentant " objectivement " à l'attention du politique -qui est souvent par ailleurs le commanditaire des recherches- dans certaines catégorisations (par exemple comme un phénomène " criminel " plutôt qu' " économique "), les chercheurs pré-déterminent le type de politiques qui leur sont applicables. En ce sens, leurs productions affectent de façon médiante l'expérience de leurs contemporains, notamment parmi les groupes les plus vulnérables. A partir d'exemples concrets, l'on s'efforcera de discerner les implications et les limites de cette responsabilité partagée en mobilisant tant les réflexions de praticiens des sciences sociales que les outils conceptuels développés par la philosophie contemporaine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le premier objectif du cours est de sensibiliser les étudiants à des enjeux éthiques inhérents à la production scientifique en sciences sociales. Souvent ignorée parce que très diluée, la responsabilité collective découlant de la délégation aux scientifiques de la mission de dire au (plus) vrai ce qu'il en est des phénomènes sociaux doit d'abord être rendue patente à de futurs chercheurs. Le second objectif est de leur fournir les instruments conceptuels nécessaires pour réfléchir et assumer, s'ils souhaitent le faire, cette part de responsabilité qui ne doit être ni négligée, ni écrasante. Dans le prolongement des précédents, un troisième objectif sera d'intégrer les contraintes découlant de la triple obligation en laquelle se trouve le chercheur de rendre des comptes à ses pairs, à ses commanditaires et aux sujets qui ont été les " objets " de ses travaux (son " terrain "). On cherchera notamment à explorer les marges dont le chercheur dispose pour conserver son indépendance.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les étudiants sont évalués sur base d'un travail personnel approfondissant une question discutée pendant le cours. Le choix de la question à approfondir fait l'objet d'un accord préalable.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours est organisé comme un séminaire qui requiert la participation active des étudiants.</p>
Contenu	<p>Le cours est une introduction critique à l'éthique de la recherche en sciences sociales.</p> <p>Il est fondé sur la double conviction qu'une éthique de la recherche exigeante est, au même titre que les compétences requises, une condition nécessaire à la production d'une recherche scientifique de qualité mais que la conception de l'éthique de la recherche qui prévaut actuellement est foncièrement inadaptée aux pratiques de recherche spécifiques des sciences sociales.</p> <p>La transposition irréfléchie de l'éthique de la recherche en sciences médicales détermine une focalisation indue sur les dommages potentiels immédiats que nous pourrions faire subir à nos "sujets/objets" de recherche. Sans nier que nous ne puissions parfois provoquer des dommages directs (par exemple en dénonçant des individus à la police), il convient toutefois de souligner que les principaux dommages que nous sommes susceptibles de provoquer sont indirects : nous faisons rarement du mal aux personnes que nous rencontrons mais nous sommes</p>

collectivement responsables de la manière dont elles et leurs semblables sont perçues, notamment par les acteurs politiques. Dans la mesure où les chercheurs sont responsables de la représentation que se font la population et les décideurs politiques de "problèmes sociaux" ou de "groupes à risques", ils pèsent lourdement sur les façons dont ces problèmes et ces groupes sont traités et, éventuellement, maltraités.

Sur base d'exemples concrets, le cours montre pourquoi les exigences éthiques habituelles ("consentement libre et informé", etc.) sont largement inopérantes et comment nous pouvons nous efforcer de relever les défis éthiques véritables qui sont associés à nos pratiques de recherche.


Cette année le cours d'éthique de la recherche se concentrera sur les délicats conflits de loyauté qui peuvent survenir avant, pendant et après nos recherches.

Nous nous engageons auprès d'une multitude d'instances et d'acteurs dont nous avons besoin pour mener nos recherches à bien : nos commanditaires, nos pairs, nos équipes de recherche, nos sujets/objets, parfois les « gate-keepers » qui nous fournissent ou nous facilitent l'accès à nos sujets/objets. Il arrive fréquemment que certains se sentent « trahis », comme si nous n'avions pas respecté des contrats moraux tacites qui nous obligeaient à favoriser leurs intérêts, en général contre les intérêts d'autres acteurs de fonctions et de rangs similaires. A partir de recherches concrètes, nous examinerons la question sous différents angles. Le cours culminera dans une journée de réflexion focalisée sur ce thème, animée par la professeure Claudine Burton-Jeangros, responsable du département de sociologie de l'université de Genève et présidente du comité d'éthique de la recherche de sa Faculté.

Bibliographie

- ALLEN Charlotte, 1997, « Spies like us. When Sociologists deceive their subjects », disponible sur linguafranca.mirror.theinfo.org/9711/9711.allen.html
- BECKER Howard, 1964, « Against the Code of Ethics », *American Sociological Review*, 29, 409-410.
- BECKER Howard, 1967, "Whose side are we on?", *Social Problems*, vol. 14, n°3, 239-247.
- BERGER Peter (2006 [1963]), *Invitation à la sociologie*, trad. par Christine Merllié-Young, Paris, Editions La découverte.
- BLOCH Marc, 2007 [1949], *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin.
- BOAS F (1919), « Scientists as spies », *The Nation* (lettre reproduite dans Price, 2008, traduite en français par Dimitri della Faille, http://classiques.uqac.ca/classiques/boas_franz/scientifiques_espions/scientifiques_espions.html)
- BONNET et ROBERT, 2009 « La régulation éthique de la recherche aux Etats-Unis : histoire, état des lieux et enjeux », *Genèses*, 2, n°75, p. 87-108.
- BOSK C., 2004, « The Ethnographer and the IRB. Comment on Kevin D. Haggerty, « Ethics creep : governing social science research in the name of ethics », *Qualitative Sociology*, 27, 4, 417-420
- BOUHOURS T., BROADHURST R. KEO C., 2012, "Human Trafficking and moral panic in Cambodia : The unintended consequences of good intentions", Draft working paper December 18, 2012 for a forthcoming issue of the *Annals of the American Academy of Political Science* (disponible sur <http://ssrn.com/abstract=2190704>)
- BOURGOIS Philippe, 2001, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Le Seuil.
- BRANEV Vesko, 2009, *L'homme surveillé*, Préface de T. Todorov, Paris, Albin Michel
- BRIDGES David, 2002, « The Ethics of outsider research », in McNamee M. and Bridges Eds, *The ethics of educational research*, Oxford, Blackwell, (consulté en ligne sur http://scholar.google.be/scholar_url?hl=fr&q=http://www.ethiopia-ed.net/images/667904115.doc&sa=X&scisig=AAGBfm3mFulZHCC9omNJ-viPoVL_Ef02FQ&oi=scholar&ei=rwUmUZHDMeGK0AXnXw&ved=0CC4QgAMoADAA)
- BRODEUR Jean-Paul, 1983, *La délinquance de l'ordre. Recherches sur les commissions d'enquête I*, version numérisée disponible sur http://classiques.uqac.ca/contemporains/brodeur_jean_paul/delinquance_de_ordre/delinquance_ordre.pdf
- BULMER Martin (ed.), 1982, *Social Research Ethics. An Examination of the merits of Covert Participant Observation*, London, The MacMillan Press.
- BURLACU Roxana, 2006, *La vie qu'on a. Histoire d'une fille de l'Est*, Paris, Herman.
- BUTTERWORTH Douglas, 1972, "Oscar Lewis 1914-1970", *American Anthropologist*, New Series, Vol. 74, No. 3, pp. 747-757
- CALVEY D., 2008, « The Art and Politics of Covert Research : Doing 'Situated Ethics' in the Field, *Sociology*, 42, 905-918
- CEFAI Daniel, 2009, « Codifier l'engagement ethnographique. Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », disponible sur <http://www.laviedesidees.fr/Codifier-l-engagement.html>
- CEFAI Daniel (éditeur), 2009, *L'engagement ethnographique*, Paris, Ed. de l'EHES.
- CHAUMONT J.-M., 2009, *Le mythe de la traite des blanches. Enquête sur la fabrication d'un fléau*, Paris, La Découverte.
- CONSTANT Monique, 2007, « Combats contre la traite des femmes à la Société des Nation (1920-1940), *Relations internationales*, 3, n°131
- CORBIN A., 1978, *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution (19ème siècle)*, Paris, Champs Flammarion.
- CORNWELL Erin York, 2010, « Opening and closing the jury door room : a sociohistorical consideration of the 1955 Chicago Jury Project Scandal », *The Justice System Journal*, Vol. 31, n°1, 49-73, disponible en ligne : <http://www.ncsc.org/Publications/Justice-System-Journal/~media/Files/PDF/Publications/Justice%20System%20Journal/OPENING%20AND%20CLOSING%20THE%20JURY%20ROOM%20DOOR.ashx>
- CROUZET-PAVAN Elisabeth, 1995, *La mort lente de Torcello. Histoire d'une cité disparue*, Paris, Fayard.
- DELUMEAU Jean, 1978, *La peur en Occident. 14ème -18ème siècle*, Paris Fayard.
- DENZIN Norman K., 1968, "On the Ethics of Disguised Observation", *Social Problems*, 15, 502-504 (repris in Bulmer, 1982, 142-147)
- DESCHAMPS C., 2012, *Le fait sexuel (mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches)*, Université Paris Ouest.
- DEVINE, Dennis J., « Chicago Jury Project », 2012, accessible sur <http://lawandjusticegov.org/psychology-and-law/trial-processes/84-chicago-jury-project.html>
- DIAMOND Sigmund, 1984, "Surveillance in the Academy: Harry B. Fisher and Yale University. 1927-1952", *American Quarterly*, Vol. 36, No. 1, 7-43
- DINGWALL R. (2008), « Aux armes, citoyens ! Résister au défi des réglementations éthiques dans les sciences humaines et sociales », *Mouvements*, 3, n°55-56, 142-154.
- DU TOIT B., 1980, « Informed Consent, and Fieldwork », *Journal of Anthropological Research*, vol. 36, n°3, 274-286
- ERIKSON K. 1995", "Commentary" [à Leo, 1995], *The American Sociologist*, Summer 1995, 4-11
- ERIKSON Kai T. 1996, "A Response to Richard Leo", *The American Sociologist*, Spring 1996, 129-130
- ERIKSON Kai T., 1967, « A comment on Disguised Observation in Sociology », *Social Problem*, vol. 14, n°4, pp. 366-373
- ERIKSON Kai T., 1968, "A Reply to Denzin", *Social Problems*, vol. 15, n°4, 505-506.
- FASSIN D., 2008, « Extension du domaine de l'éthique », *Mouvements*, 3, n°55-56, p. 124-127
- FASSIN D., 2008b, « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses autres », *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques* (ss la dir. de D. Fassin et A. Bensa), Paris, La découverte, 299-319
- FESTINGER L., Henri Riecken et Stanley Shacte, 1956, *When Prophecy Fails*, Minneapolis, Uni. of Minnesota Press.
- FLUEHR-LOBBAN Carolyn, 2008, "Anthropology and ethics in America's declining imperial age", *Anthropology today*, vol. 24, n°4, 18-22
- FRANKFURT Harry G., 2006, *De l'art de dire des conneries*, Paris, 10/18.
- FRICKER Miranda, *Epistemic Injustice. Power and the Ethics of Knowing*

Autres infos	<p>Informations pratiques</p> <p>Calendrier : sauf avis contraire, les séances ont lieu le mardi de 8h30 à 10h30 dans le bâtiment Jacques Leclercq, local L84</p> <p>Agenda des séances</p> <p>5/2 12/2 19/2 26/2 5/3 12/3</p> <p>Attention jeudi 14/3 de 10h à 18h (local à préciser)</p> <p>26/3 2/4 30/4</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat universitaire en éthique économique et sociale	ETES9CE	5		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		